

Paris, le 18 juillet 2022

Information presse

L'Inserm et le CNRS vont piloter un programme d'envergure sur la recherche en psychiatrie

Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a annoncé le 18 juillet 2022 un effort inégalé pour la recherche en psychiatrie en dotant de 80 millions d'euros sur cinq ans, le programme PROPSY (Projet-programme en psychiatrie de précision) porté par l'Inserm et le CNRS dans le cadre des Programmes et équipements prioritaires de recherche (PEPR). Avec ce programme de recherche ambitieux centré sur quatre des troubles psychiatriques les plus invalidants, l'Inserm et le CNRS ambitionnent de développer la psychiatrie de précision pour révolutionner le diagnostic de ces troubles et la prise en charge des patients.

Porté conjointement par l'Inserm et le CNRS, le projet s'appuiera sur des partenaires aux compétences reconnues et complémentaires tels que la Fondation FondaMental, le CEA, Sorbonne Université, l'Université de Bordeaux, l'Université de Lille, l'Université de Paris et l'Université Paris Est Créteil.

Les maladies psychiatriques constituent un enjeu majeur de santé publique. 20% des français en souffrent au quotidien, et avec eux très souvent, leurs proches. Ces maladies débutent tôt dans la vie, frappant souvent les jeunes adultes et sont tristement associées à une réduction de l'espérance de vie de 10 à 20 ans. Face aux diagnostics parfois long à être posés, il y a souvent peu d'options thérapeutiques avec des effets secondaires invalidants. A cela s'ajoute un impact socio-économique considérable. Des estimations récentes ont montré que les coûts directs et indirects ont atteint les 160 milliards d'euros en 2019, soit plus de 5% du PIB.

Face à ce double constat, il semblait impératif de mieux coordonner toutes les forces vives françaises de recherche en psychiatrie et d'accroître le continuum entre la recherche et le soin : c'est ce que propose le projet PROPSY porté par l'Inserm et le CNRS qui vient d'être sélectionné pour bénéficier d'un financement de 80 millions d'euros sur cinq ans.

Centré sur quatre des troubles les plus invalidants, le trouble bipolaire, les troubles dépressifs majeurs, la schizophrénie et les troubles du spectre de l'autisme, ce PEPR exploratoire ouvre le champ de la médecine de précision en psychiatrie.

Ceci permettra d'apporter le meilleur traitement à chaque patient. Pour atteindre cette ambition, les défis sont multiples :

- Mieux comprendre les causes et mécanismes à l'origine des pathologies mentales ;
- Découvrir des marqueurs pronostiques de ces troubles et identifier des sous-groupes homogènes de patients ;

- Développer des stratégies thérapeutiques ciblées allant de la e-santé aux immuno-modulateurs, à la stimulation cérébrale ou aux biothérapies ;
- Réduire la stigmatisation et les fausses représentations ;
- Soutenir le développement d'une filière biomédicale française en santé mentale incluant pharma, medtech et digital, par des partenariats public-privé ;
- Créer une nouvelle génération de scientifiques et de soignants en psychiatrie en renouvelant l'approche de ces maladies et grâce à des actions de formation.

Sélectionné dans le cadre de l'appel à Programmes et équipements prioritaires de recherche, PROPSY comprend le financement de projets déjà identifiés tels la cohorte longitudinale, intitulée « French Minds » constituée de 3 000 patients adultes qui seront évalués de manière exhaustive sur le plan clinique, comportemental, environnemental, et à l'aide d'outils numériques, de marqueurs biologiques et d'imagerie cérébrale, mais aussi des appels ouverts.

« Nous sommes fiers que notre programme de recherche ait été retenu par le Gouvernement », confie Gilles Bloch, PDG de l'Inserm et Marion Leboyer, grand Prix Inserm 2021, directrice générale de la Fondation FondaMental et pilote scientifique du projet. « Alors que la santé mentale s'est dégradée avec la crise sanitaire (+ 30 % de dépressions), c'est une décision extrêmement importante et porteuse d'espoir pour des millions de patients, de leurs familles, et aussi des chercheurs et des soignants. »

« Au bénéfice d'un meilleur accompagnement des patients, le PEPR PROPSY permet de conjuguer les forces de la recherche et du soin, afin de répondre aux défis de santé publique liés aux troubles psychiatriques », ajoute Antoine Petit, le président-directeur général du CNRS.

Contact presse

presse@inserm.fr



Accéder à la [salle de presse de l'Inserm](#)